



MODALITES DE PRE-INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2025/2026

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant au Collège FROMENTE-ST FRANÇOIS, pour l'année scolaire prochaine. Nous vous remercions par avance de la confiance que vous nous accordez.

Vous voudrez bien respecter la procédure suivante :

Etape 1 : Remplir le formulaire de pré-inscription numérique avec le lien fourni :

<https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=0690546U&ETAB=COLLEGE>

Etape 2 : Constituer le dossier avec les documents suivants :

↳ *la fiche de pré-inscription.*

↳ *le questionnaire "formation spirituelle"*

↳ *les photocopies des résultats scolaires de l'année de CM1.*

↳ *les photocopies du livret de famille, (parents et tous les enfants). Pour les parents divorcés ou séparés : la copie de l'extrait du jugement de divorce ou de séparation précisant la garde et la résidence principale de l'enfant.*

↳ *un chèque de 10 Euros, à l'ordre de l'Association "Ecole de Fromente" pour frais, non remboursables. Les élèves de l'école primaire Fromente-St François sont dispensés de ces frais.*

↳ *un chèque de 130 Euros, à valoir sur la scolarité de l'année scolaire prochaine, non restitué en cas de désistement de la famille mais restitué en cas de refus de l'établissement, à l'ordre de l'Association "Ecole de Fromente".*

Etape 3 : Faire parvenir le dossier ainsi constitué au secrétariat de l'établissement à l'adresse suivante :

Secrétariat inscriptions
Collège Fromente-St François
1 route de Champagne
69370 Saint-Didier au Mont d'Or

Attention !

- **Votre dossier doit être complet** pour pouvoir être examiné : pré-inscription numérique complétée **ET** dossier transmis au secrétariat. Merci de nous faire parvenir les résultats de CM2 dès que vous les aurez.
- **Le dossier devra être rendu au plus vite.** Il sera examiné avec une attention toute particulière concernant l'attitude et la posture face au travail. Nous vous donnerons ensuite, par courrier, un avis et nous vous informerons des modalités à venir.
- **En cas d'avis favorable de principe**, pour que **l'inscription devienne définitive**, elle devra être précédée **d'un entretien** avec vous-mêmes, votre enfant et le Chef d'Etablissement ou la Directrice Adjointe.

En résumé :

- 1 - Dossier de pré-inscription à retourner au collège FROMENTE – ST FRANÇOIS.
- 2 - Etude du dossier par nos soins.
- 3 - Entretien avec le Chef d'Etablissement ou la Directrice Adjointe si réponse positive.
- 4 - Inscription définitive.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

S. BRUNEL,
Chef d'Etablissement.